

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 16 OCTOBRE 2025

- ❖ *Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président*
- ❖ *Désignation des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération au Syndicat de l'Orge (SYORP) - Remplacement d'un délégué de Guibeville*
- ❖ *Proposition de nomination d'un Directeur de la Régie Publique Eau Cœur Essonne*
- ❖ *Transformations et création de postes*
- ❖ *Répartition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2025 (FPIC)*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2025 - Budget principal*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2025 - Budget annexe Espace Jules Verne*
- ❖ *Contrat territoire-lecture 2025 - 2027 entre l'Etat DRAC Île-de-France et la communauté Cœur d'Essonne Agglomération*
- ❖ *Régie « Espace Marcel Carné » - Présentation et adoption du rapport d'activités saison culturelle 2024/2025 et détermination finale de la compensation financière pour l'année 2025*
- ❖ *CRACL 2024- Concession d'aménagement de la ZAC Val Vert – Croix Blanche*
- ❖ *CRACL 2024- ZAC Maison Neuve à Brétigny sur Orge*
- ❖ *CRACL 2024- Concession de la ZAC « Les Belles Vues » à Arpajon et Ollainville*
- ❖ *CRACL 2024- ZAC du Souchet à La Norville*
- ❖ *ZAC de la Croix de l'Orme – Avenant n°4 au traité de concession d'aménagement*
- ❖ *ZAC de la Tremblaie au Plessis-Pâté – Bilan de clôture de la ZAC - Quitus donné à l'aménageur - Suppression de la ZAC*
- ❖ *Approbation d'un protocole de cofinancement avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) pour la réalisation d'une étude sur la stratégie territoriale de renaturation*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2025 – Budget annexe BA 217*
- ❖ *Approbation de la prise de participation de la SASU SORGEM ACCOMPAGNEMENT dans le capital de trois sociétés.*
- ❖ *SORGEM : Approbation du rapport de gestion, du bilan et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2024*
- ❖ *SPL Air 217 : Rapport des représentants au conseil d'administration de la SPL Air 217, rapport de gestion, des comptes et des rapports du Commissaire aux comptes – année 2024*
- ❖ *Renouvellement partiel des membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme intercommunal (modification délibération n°24.019 du 08.02.2024)*
- ❖ *Décision Modificative n°1-2025 – Budget annexe Office de tourisme*
- ❖ *Nomination du Directeur de l'office de tourisme intercommunal*
- ❖ *Attribution du fonds de concours 2025 à la commune d'Ollainville pour la rénovation énergétique des bâtiments*

- ❖ *Attribution du fonds de concours 2025 à la commune du Plessis-Pâté pour la rénovation énergétique des bâtiments*
- ❖ *Avenant n°2 à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) 2022-2026*
- ❖ *Choix du mode de gestion pour l'exploitation du futur parking en ouvrage du pôle gare de Sainte-Geneviève-des-Bois et du principe de concession de service public portant délégation de service public*
- ❖ *Conventions d'occupation du domaine public ferroviaire non constitutive de droits réels pour la gestion de la gare routière et voirie de desserte en gare de Marolles-en-Hurepoix*
- ❖ *Rapport annuel 2024 de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)*
- ❖ *Approbation du Compte-Rendu d'Activités 2024 présenté par la Sorgem pour la construction d'une médiathèque à Longpont-sur-Orge*
- ❖ *Approbation du Compte-Rendu d'Activités 2024 présenté par la Sorgem pour la construction d'une médiathèque à Sainte Geneviève-des-Bois*
- ❖ *Contrat de fourniture d'énergie calorifique avec apport et secours total centralisé pour la piscine communautaire située à Morsang-sur-Orge*
- ❖ *Avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour la sécurisation et réhabilitation du Pont de l'Abreuvoir situé entre les communes de Breuillet et Saint-Yon*
- ❖ *Défaut de restitution des retenues de garantie pour prescription quadriennale*